



Appel à un plan d'urgence pour une ZFE plus juste et plus efficace

Soumis à consultation jusqu'au 5 juillet, le projet de ZFE (Zone à Faibles Émissions) devrait interdire à près de 500 000 véhicules actuels de circuler dans Toulouse d'ici le 1^{er} janvier 2024. Pour réussir cette ZFE sans laisser des centaines de milliers de personnes au bord de la route, nos associations¹ appellent Toulouse Métropole, Tisséo, la Région Occitanie et le Conseil Départemental de Haute-Garonne à porter ensemble un plan d'urgence pour offrir de nouvelles solutions de déplacements².

En limitant la circulation des véhicules les plus polluants pour améliorer la qualité de l'air³, **le projet de ZFE va bouleverser la vie de centaines de milliers d'habitants et d'entreprises de la grande agglomération toulousaine⁴.** En premier lieu, **en améliorant la qualité de l'air dont ont bien besoin les Toulousains qui sont exposés à une pollution chronique**, spécialement aux abords des grands axes. Mais aussi en changeant les habitudes de transport de nombreux automobilistes. En effet, selon des chiffres du Ministère de la Transition Écologique, ce sont près de 500 000 véhicules actuels dans la grande agglomération toulousaine qui n'auront plus le droit de circuler dans la majeure partie de Toulouse d'ici le 1^{er} janvier 2024, que cela soit de manière régulière ou occasionnelle. Rien qu'à Toulouse, ce sont 100 000 véhicules, soit 40 % du parc actuel, qui ne pourront plus circuler.

Nos associations soutiennent donc le principe de mise en place de la ZFE, à condition que des mesures d'accompagnement efficaces soient mises en œuvre dans le même temps.

Or les mesures d'accompagnement proposées pour les personnes impactées paraissent insuffisantes. Pour l'essentiel, elles se concentrent sur des aides financières pour aider au changement de véhicules dont la portée interroge. Tout d'abord car tout le monde n'aura pas la capacité de changer rapidement de véhicule, surtout dans la période actuelle pleine d'incertitudes. Le changement sera encore plus délicat pour les usagers pouvant être amené à circuler occasionnellement dans Toulouse. Et ceux qui ne changeront pas de véhicules devraient être piégés par des parkings relais insuffisants aux terminus du métro, malgré les extensions prévues. Les mesures d'alternatives à la voiture individuelle sont, elles, peu développées et leur planification est bien trop tardive par rapport au calendrier de la ZFE (Réseau Express Vélo d'ici 2030, 3^{ème} ligne de métro d'ici fin 2028, etc.). La première urgence est donc de revoir en profondeur le planning actuel des projets pour le mettre en phase avec celui de la ZFE, et aussi de définir de nouveaux projets afin d'offrir de réelles alternatives à la voiture en solo.

C'est pourquoi un plan d'urgence, porté par l'ensemble des collectivités locales, paraît nécessaire avec des mesures précises pouvant être mises en œuvre d'ici le 1^{er} janvier 2024. Ce plan devrait comprendre plusieurs volets comme esquissé ci-après : tarification et information, ferroviaire, bus, modes actifs, covoiturage et autopartage. Même si certaines actions sont déjà en partie prévues, c'est un plan global avec des actions précises au financement et au calendrier garantis que devraient porter conjointement Toulouse Métropole, Tisséo, la Région Occitanie et le Conseil départemental de Haute-Garonne, avec l'appui de l'ensemble des intercommunalités et des communes de la grande agglomération toulousaine.

Si la consultation organisée par Toulouse Métropole a jusqu'ici eu peu d'écho, il pourrait en être tout autrement quand les personnes impactées vont découvrir les conséquences sur leurs vies de la mise en place progressive de la ZFE. Le mouvement des « Gilets jaunes » et l'abstention massive lors des dernières élections municipales, départementales et régionales ont été de sérieuses alertes. N'attendons pas une nouvelle crise pour prendre la mesure des impacts potentiels.

Pour une ZFE plus juste et plus efficace, nous avons donc besoin d'un plan d'urgence pour ne laisser personne au bord de la route. Et nous appelons l'ensemble des collectivités locales, mais aussi les citoyens et les entreprises à rejoindre notre appel.

1. Les associations cosignataires

- **FNE Midi-Pyrénées**
 - www.fne-midipyrenees.fr
 - 14 rue de Tivoli - 31 000 Toulouse
 - 05 34 31 97 86
 - contact@fne-midipyrenees.fr

- **2 pieds 2 roues**
 - <https://2p2r.org>
 - 5 avenue Collignon - 31200 Toulouse
 - 05 34 30 94 18
 - contact@2p2r.org

- **AUTATE**
 - <http://autate.fr/site>
 - Maison des Associations , Place de la Mairie 31170 Tournefeuille
 - 07 67 877 342
 - contact@autate.fr

- **Rallumons l'Étoile !**
 - www.rallumonsletoile.fr
 - 19, rue de Bayard 31000 TOULOUSE
 - 06 79 82 13 63
 - contact@rallumonsletoile.fr

- **UCQ**
 - <http://ucq-toulouse.fr>
 - 41 avenue de Fronton - 31200 Toulouse
 - 06 68 76 83 95
 - ucq.toulouse@gmail.com

2. Esquisse d'un plan d'urgence pour une ZFE plus juste et plus efficace

Les associations co-signataires appellent à l'élaboration et la réalisation d'un plan d'urgence pour les mobilités, ainsi que sa réalisation d'ici 2024 pour offrir des alternatives à la voiture individuelle. Elles demandent à être associées aux études et que les impacts potentiels soient modélisés par ATMO Occitanie pour en évaluer la pertinence et la priorisation. Ce plan d'urgence doit être discuté le plus rapidement possible, **en veillant à ne pas déporter la pollution et donc par des actions sur l'ensemble de l'agglomération (intra et hors ZFE-m).**

Les propositions des associations permettent d'esquisser ce que pourraient être les premières actions mises en œuvre d'ici 2024 :

Volet tarification et information :

- Mettre en place une tarification intégrée pour des déplacements en train, métro, tram et bus (Tisséo et Région) sur l'ensemble de l'agglomération
- Intégrer tous les modes de déplacements dans les calculateurs d'itinéraires
- Installer des bornes d'achat de tickets dans tous les hubs de correspondances et lieux de grosses fréquentations. En cas d'absence de borne, indiquer les commerces proches qui vendent des tickets

Volet ferroviaire

- Cadencer de premières lignes de train de 6h à minuit tous les jours
- Réaliser les travaux prévus pour finir de rallonger les quais dans toutes les gares afin d'augmenter la capacité des trains avec des rames doubles
- Créer une 1ère ligne traversante Montauban-Toulouse-Castelnaudary cadencée à l'heure

Volet bus

- Coordonner systématiquement (tous les jours et à toutes heures) les horaires des bus avec ceux des trains pour offrir des correspondances simples et attractives
- Compléter le réseau de bus Lineo pour créer un vrai réseau express de bus roulant de 6h à minuit (Toile Express Bus-TEB proposé par l'AUTATE), et pour mailler toute l'agglomération.
- Partager l'espace public en remplaçant des stationnements et/ou voies de circulation en voies réservées aux transports en commun (bus, covoiturage) aux points durs de circulation

Volet modes actifs

- Définir un programme de travaux volontariste pour la mise en place rapide du Réseau Express Vélo (aménagement définitifs, mais aussi provisoires pour limiter les discontinuités)
- Améliorer l'accessibilité aux pôles d'échanges (gares, connexions intermodales)
- Mettre en œuvre le schéma directeur piétons d'agglomération en priorisant l'accessibilité aux lieux les plus fréquentés (écoles, commerces, stations de métro et tram...)
- Résorber les ruptures urbaines que sont les autoroutes, la rocade, les cours d'eau, voies ferrées, en créant plusieurs passerelles et accès sécurisés.
- Développer les parcs de stationnements vélos surveillés et la mise en place d'arceaux sécurisés

Volet covoiturage et autopartage

- Développer le covoiturage
- Déployer des systèmes d'autopartage à l'échelle de l'agglomération

3. Le projet de ZFE

Le projet consiste à limiter la circulation des véhicules les plus polluants pour réduire la pollution de l'air et protéger la santé des habitants. La mise en place serait progressive en fonction des types de véhicules et des vignettes Crit-Air.

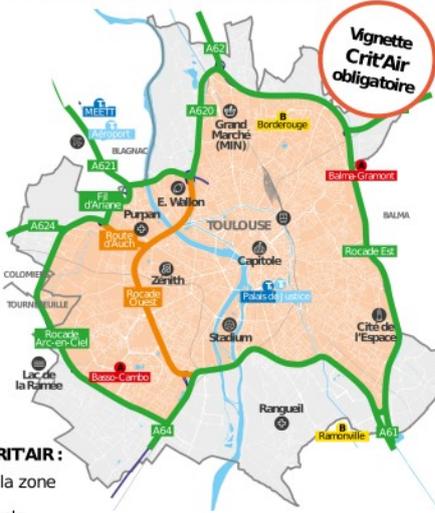
LE PROJET DE TOULOUSE MÉTROPOLE*

- 1. Un périmètre**
72 km²
420 000 habitants
- Limites communales
 - Périmètre de la ZFE-m
 - Grands axes hors ZFE-m
 - Grands axes dans la ZFE-m (restreints à la circulation)

- 2. Une temporalité**
Interdiction de circuler et de stationner :
24h/24 - 7j/7

- 3. Des véhicules**
Sur la base de la vignette CRIT'AIR :
- Ne circuleront plus dans la zone

* Schéma de Toulouse Métropole



Fourgonnettes, fourgons et poids lourds



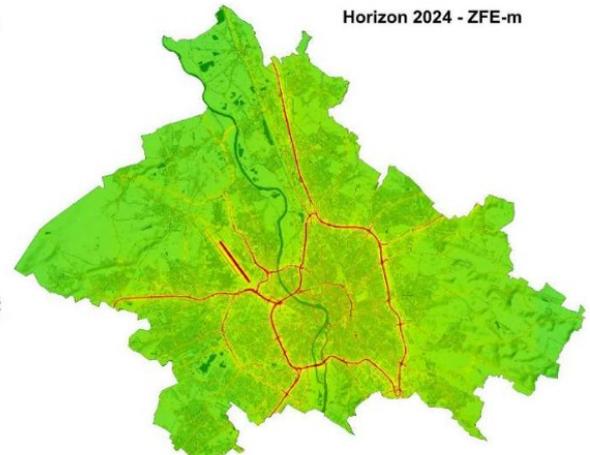
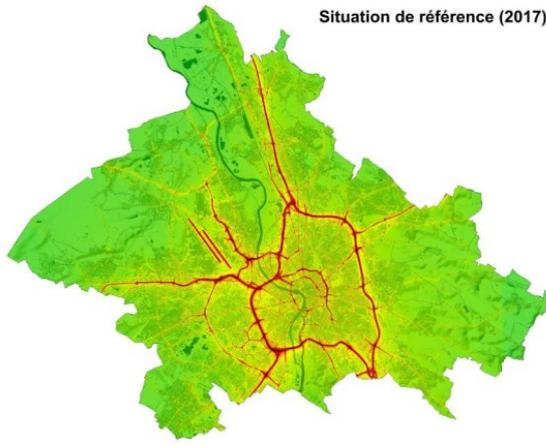
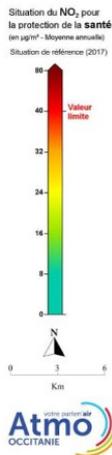
+ véhicules particuliers et deux roues



— Ne circulent plus dans la ZFE-m — Peuvent encore circuler dans la ZFE-m

Figure 60

Evolution de la concentration annuelle moyenne de NO₂ sur Toulouse Métropole entre la situation de référence 2017 et la situation projetée en 2024 avec la ZFE-m (Source Atmo Occitanie)



4. Les véhicules concernés par la ZFE

Concernant l'évaluation des effets attendus, il faut comprendre la méthodologie utilisée ([voir les pages 50 et 51 du document soumis à la consultation par Toulouse Métropole](#)). Celle-ci fait la distinction entre « le parc roulant » qui est un moyenne pour évaluer l'impact de la ZFE sur la qualité de l'air et « le parc statique » concernant l'ensemble des véhicules potentiellement concernés, ce qui devrait permettre d'évaluer l'impact socio-économique.

Les hypothèses retenues sont que d'ici la mise en place de la ZFE :

- 95 % des véhicules utilitaires ou poids lourds seront remplacés,
- 65 % des véhicules légers et 2 roues motorisés seront également changés,
- 30% des véhicules légers et des 2 roues se reporteront sur les transports en commun ou les vélos,
- un taux de fraude de 5 %.

De telles hypothèses apparaissent très ambitieuses et les mesures d'accompagnement paraissent insuffisantes pour qu'elles se réalisent en si peu de temps (au plus tard le 1^{er} janvier 2024 et avant pour beaucoup).

Mais, le document présenté ne détaille pas les impacts potentiels sur les propriétaires des véhicules qui n'auront plus le droit de circuler. Les chiffres présentés sont en effet uniquement des pourcentages sur un périmètre flou, mais pas du quantitatif sur un périmètre précis.

Or le Ministère de la Transition Écologique a mis en ligne des données en open data qui permettent d'évaluer les véhicules potentiellement concernés à l'échelle de la grande agglomération toulousaine ([voir le site](#)). D'après eux, environ 500 000 véhicules du parc actuel pourraient être concernés, dont 250 000 dans le périmètre de Tisséo et 100 000 sur la seule ville de Toulouse.

Nombre de véhicules actuels qui ne pourront plus circuler dans la ZFE par lieu d'immatriculation (Ministère de la Transition Ecologique*)

Grande agglomération : 500 000 (43 % du parc)
dont périmètre de Tisséo : 250 000 (39 % du parc)
dont Toulouse : 100 000 (40 % du parc)

Conditions d'accessibilité en véhicule motorisé

 Projet de ZFE (Zone à Faibles Emissions)

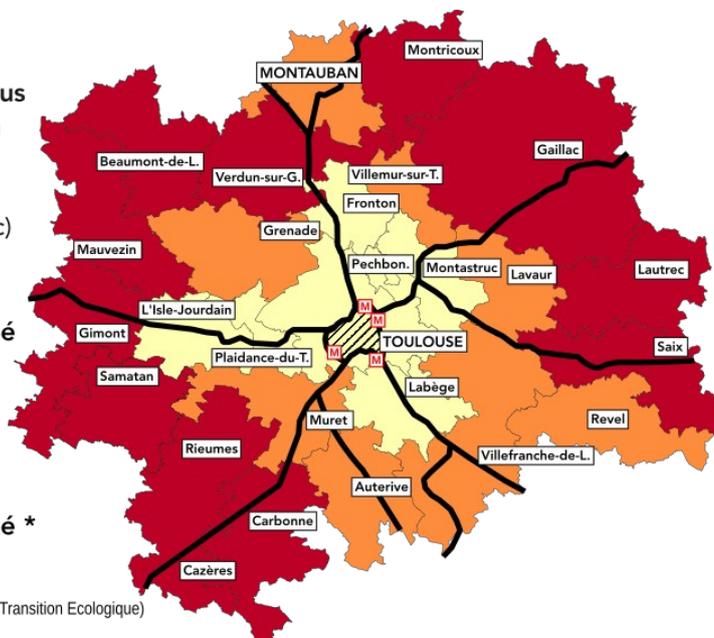
 Principaux axes routiers

 Stations du métro restant accessibles pour tous, mais avec des parkings relais déjà saturés

Part du parc actuel exclu par intercommunalité *

 35 à 40 %  40 à 50 %  50 à 60 %

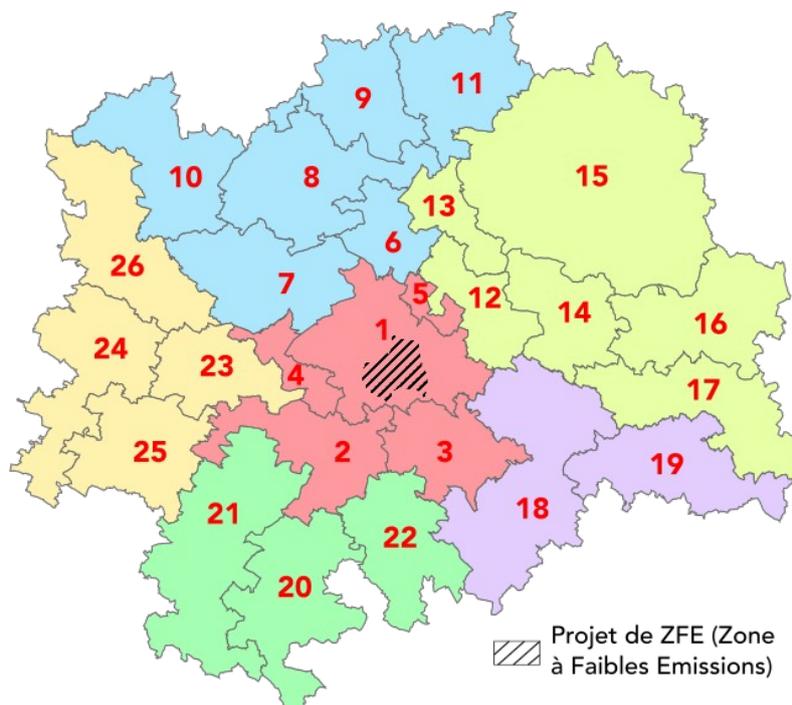
* Véhicules particuliers et utilitaires légers Crit'Air 3, 4, 5 et non classés (Ministère de la Transition Ecologique)
<http://dataviz.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/ZFESHinyAppv3/>



Les véhicules actuels impactés sur la grande agglomération toulousaine

Véhicules particuliers et utilitaires légers Crit'Air 3, 4, 5 et non classés (Ministère de la Transition Écologique)

<http://dataviz.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/ZFEShinyAppv3/>



		Territoire	Nombre	%
Tisséo		1 Toulouse Métropole	178 051	38,4%
		2 CA Le Muretain Agglo	39 149	42,9%
		3 CA du Sicoval	21 440	35,6%
		4 CC de la Save au Touch	12 111	40,6%
		5 CC des Coteaux Bellevue	5 710	37,2%
		Total périmètre PDU de Tisséo	256 461	38,8%
Hors Tisséo	Nord	6 CC du Frontonnais	9 104	42,2%
		7 CC des Hauts Tolosans	11 950	47,4%
		8 CC Grand Sud Tarn et Garonne	16 171	52,2%
		9 CA Grand Montauban	27 572	46,5%
		10 CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	4 578	57,0%
		11 CC Quercy Vert-Aveyron	9 269	54,9%
		Total Secteur Nord	78 644	48,6%
	Est	12 CC des Coteaux du Girou	7 215	41,8%
		13 CC de Val'Aïgo	6 383	48,9%
		14 CC Tarn-Agout	10 006	45,6%
		15 CA Gaillac-Graulhet	30 668	53,9%
		16 CC du Laurécois et du Pays d'Agout	6 341	54,8%
		Total Secteur Est	70 010	50,3%
	Sud-Est	18 CC des Terres du Lauragais	13 997	46,2%
		19 CC Lauragais Revel Sorezois	8 475	47,6%
		Total Secteur Sud-Est	22 472	46,7%
	Sud-Ouest	20 CC du Volvestre	12 134	51,9%
		21 CC Cœur de Garonne	14 315	53,2%
		22 CC Bassin Auterivain Haut-Garonnais	11 796	48,6%
		Total Secteur Sud-Ouest	38 245	51,3%
	Ouest	23 CC de la Gascogne Toulousaine	7 380	42,6%
		24 CC des Coteaux Arrats Gimone	4 691	52,2%
		25 CC du Saves	4 375	53,6%
		26 CC Bastides de Lomagne	4 842	53,2%
		Total Secteur Ouest	21 288	48,8%
	Total des véhicules Crit'Air 3, 4, 5 et non classés			487 120

Les véhicules actuels impactés sur le périmètre de Toulouse Métropole

Véhicules particuliers et utilitaires légers Crit'Air 3, 4, 5 et non classés (Ministère de la Transition Écologique)

<http://dataviz.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/ZFEShinyAppv3/>

 Projet de ZFE (Zone à Faibles Emissions)



	Territoire	Nombre	%	
Toulouse		97 458	39,6%	
Nord	Castelginest	2 843	40,3%	
	Aucamville	2 402	39,3%	
	Launaguet	2 494	40,8%	
	Saint-Alban	1 979	37,2%	
	Saint-Jory	2 164	44,2%	
	Fenouillet	1 625	35%	
	Bruguières	1 652	36,7%	
	Gratentour	1 284	41,1%	
	Lespinasse	987	37,5%	
	Seilh	801	34,5%	
	Gagnac-sur-Garonne	878	40,1%	
	Fonbeauzard	874	41,5%	
	Total Nord TM		19 983	39,2%
Est	Balma	3 845	26,9%	
	L'Union	3 285	33,8%	
	Saint-Jean	2 761	33,9%	
	Montrabé	1 130	32,9%	
	Flourens	618	26,1%	
	Drémil-Lafage	769	35,7%	
	Mons	451	35%	
	Beaupuy	376	39,9%	
	Pin-Balma	206	30,7%	
	Mondouzil	90	34,6%	
	Total Est TM		13 531	31,3%
	Sud-Est	Saint-Orens-de-Gameville	3 268	34,9%
Quint-Fonsegrives		1 383	27%	
Aigrefeuille		306	33,6%	
Total Sud-Est TM		4 957	32,2%	
Sud-Ouest	Cugnaux	5 222	41,5%	
	Villeneuve-Tolosane	2 814	40,1%	
Total Sud-Ouest TM		8 036	41,0%	
Ouest	Colomiers	10 051	39,7%	
	Tournefeuille	7 064	36,9%	
	Blagnac	6 031	34,4%	
	Pibrac	2 415	39%	
	Cornebarrieu	2 176	40,6%	
	Aussonne	2 210	42,6%	
	Beauzelle	1 868	40,1%	
	Mondonville	1 433	41,5%	
	Brax	838	40,9%	
	Total Ouest TM		34 086	38,4%
Total des véhicules Crit'Air 3, 4, 5 et non classés		178 051	38,4%	